

## La CEF crée une instance de dialogue avec les communautés Ecclesia Dei en France

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Brèves](#), [Conférence épiscopale](#), [Église en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

**Date** : 28 juin 2021

Il y aurait 60 000 « traditionalistes » en France, selon une enquête à paraître dans le mensuel La Nef. Une population en croissance que l'épiscopat ne peut plus ignorer. Une première rencontre [a eu lieu](#) le 14 juin entre l'archevêque de Rouen, Mgr **Dominique Lebrun**, l'évêque d'Arras, Mgr **Olivier Leborgne**, également vice-président de la CEF avec les supérieurs des cinq principales communautés traditionnelles :

- le père **Louis-Marie de Blignères**, prier général de la Fraternité Saint-Vincent Ferrier ;
- le père **Emmanuel-Marie**, père-abbé des Chanoines réguliers de la Mère de Dieu à Lagrasse ;
- l'abbé **Mateusz Markiewicz**, supérieur pour l'Europe de l'Institut du Bon Pasteur ;
- l'abbé **Benoît Paul-Joseph**, supérieur du district de France pour la Fraternité Saint-Pierre ;
- le chanoine **Louis Valadier**, provincial pour la France de l'Institut de Christ-Roi Souverain Prêtre."

La création de cette instance fait suite au rapport interne de la CEF sur l'application du Motu Proprio dans les diocèses français, qui s'est révélé très en retrait de la réalité. Les communautés Ecclesia Dei ont estimé que certains propos du rapport sont erronés et peu charitables. Les deux évêques et les cinq supérieurs ont échangé au sujet de la mission que les prêtres et religieux de ces communautés accomplissent dans de nombreux diocèses, sur leur

insertion dans les diocèses et sur quelques priorités pastorales. Cette rencontre devrait se perpétuer chaque année.

Cette instance tombe à point nommé pour permettre de discuter du cas de Dijon. Mgr **Minnerath** est descendu samedi échanger avec les manifestants :

« J'ai fait une dernière proposition à la FSSP, je ne connais pas encore leur réponse : ou bien ils acceptent de concélébrer de temps en temps et restent, eux ou d'autres prêtres, ou bien ils partent ».

Il a surtout annoncé qu'un nouveau motu proprio du pape François devrait « mettre les choses au point » sur ce sujet.

Selon [La Croix](#), le pape est sur le point de publier une note sur l'application de Summorum pontificum. Les conditions d'application de ce motu proprio devraient être revues. François souhaite renforcer l'autorité des évêques en la matière. La section Ecclesia Dei devrait être supprimée. Cette instance, qui dépend de la Congrégation pour la doctrine de la foi, avait déjà été réduite en 2019, passant du statut de commission à celui d'un simple bureau. Les diverses communautés traditionalistes dépendront des autres dicastères, dont le Clergé et la Vie consacrée.

Selon Paix Liturgique, le Cardinal **Parolin**, Secrétaire d'État, a affirmé devant un groupe de cardinaux :

« Nous devons mettre fin à cette messe pour toujours ! »

Mgr **Roche**, nouveau Préfet de la Congrégation du Culte divin, a expliqué en riant à des responsables de séminaires de Rome et des membres de la Curie, tous anglophones :

« Summorum Pontificum est pratiquement mort ! On va redonner le pouvoir aux évêques sur ce point, mais surtout pas aux évêques conservateurs ».

La concélébration n'est donc qu'un prétexte. Et c'est la guerre liturgique que Rome semble vouloir ranimer.

A Dijon, un rendez-vous est prévu à la fin de la semaine entre l'évêque et les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre. L'abbé **Roch Perrel**, le supérieur de la FSSP locale, par ailleurs ancien de la FSSPX, explique qu'il ne concélébrera pas :

« J'ai choisi un rite traditionnel, j'entends y être fidèle, c'est un choix de vie. »

Mettre le couteau sous la gorge à ce prêtre passé de la FSSPX à la FSSP n'est certainement pas un gage de réconciliation entre Rome et la FSSPX. Si les évêques traitent ainsi les anciens prêtres de la FSSPX, comment pensent-ils que les prêtres de la FSSPX souhaitent normaliser leur situation ?